Genre du véhicule

Marque

Fiche d'homologation no

Feux de route CR (E) Avertisseur optique — Feux de croisement CR (E) Feux de josition A (E) Feux de gabarit — Feux de brouillard — Avertisseur 1/61ectrique (1-ton) Niv. sonore 86 (dB/A) Essule-glace — Lave-glace — — Lave-glace	EQUIPEMENT	Equipement électrique	v		INDICATIONS POUR LE P	PERMIS DE CIRCULATION
Feux de gabarit — Feux de brouillard — Avertisseur 1/61ectrique (1-ton) Niv. sonore 86 (dB/h) Essule-glace — Lave-glace —	Feux de route	CR (E) Avertisseu	r optique			
Feux de gabarit — Feux de brouillard — Avertisseur 1/61ectrique (1-ton) Niv. sonore 86 (dB/h) Essule-glace — Lave-glace —	Feux de croisement	CR (E) Feux de po	sition <u>A (E)</u>		Marque & type BAUM	ANN SL 30
Feux strières R - S1 (E) catadioptres I (E) Feux stop R - S1 (E) reux de recul - latéral Felair plaque contr. 1/A gauche séparé plaque forme haute/AMAGGENT Rétroviseurl/A gauche+1/A droite indic. vitesse Compte-h. Indic. direction clign. 4/schéma II AV 1 (E) latér AR 2a (E) Avert. clign Lampes de travail 1/séparée 1/cale d'arrêt: 310 x 150 x 210 REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. homologué = SL 30 *) Transmission: arrêt mécanique selon art. 20 al. 4, mécanique à expansion interne agissant sur la boîte automatique. Ne pas utiliser ce dispositif comme frein auxiliaire. Une inscription doit être placée près du levier de commande. **) Frein de service: selon l'art. 47 al. 2 lettre c, un frein sur 2 roues est admis. Pour améliorer la décélération il y a un frein sur 4 roues, dont la roue arrière de droite peut être libérée sur demande au moyen d'une soupape à main, lorsque le véhicule circule à vide, vu la forte charge pesant sur cette roue. +) Vitesse maxi: 22 km/h à 2400 t/min au moteur Plombage : 1 sur butée de plein-gaz, 1 sur couvercle du régulateur A noter dans le permis de circulation, pare 4: - marquage exigé sur l'élévateur indiquant la position de circulation - la fourche élévatrice et les béquilles d'appui doivent être assurées; avec lampe-	Feux de gabarit	Feux de bro	ouillard			
Feux strières R - S1 (E) Catadioptres I (E) Feux stop R - S1 (E) Feux de recul - Eclair. plaque contr. 1/2 gauche séparé plaque forme hauteXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	Avertisseur 1/éle	ctrique (1-ton) N	iv. sonore <u>86</u> ((dB/A)	Homologation no CH 4	125 01
Feux stop R - S1 (E) Feux de recul - Places ass.: Total 1 (1 avant) Eclair. plaque contr. 1/A gauche séparé plaque forme hauteXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	Essuie-glace	L	ave-glace			
Eciair plaque contr. 1/A gauche séparé plaque forme hautexxixique retriviseurl/A gauche+1/A droite indic. vitesse compte-h. Indic. direction clign. 4/schéma II Av 1 (E) latér AR 2a (E) Avert. clign Lampes de travail 1/séparée 1/cale d'arrêt: 310 x 150 x 210 REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = SL 30 *) Transmission: arrêt mécanique selon art. 20 al. 4, mécanique à expansion interne agissant sur la boîte automatique. Ne pas utiliser ce dispositif comme frein auxiliaire. Une inscription doit être placée près du levier de commande. **) Frein de service: selon l'art. 47 al. 2 lettre c, un frein sur 2 roues est admis. Pour améliorer la décélération il y a un frein sur 4 roues, dont la roue arrière de droite peut être libérée sur demande au moyen d'une soupape à main, lorsque le véhicule circule à vide, vu la forte charge pesant sur cette roue. +) Vitesse maxi: 22 km/h à 2400 t/min au moteur Plombage : 1 sur butée de plein-gaz, 1 sur couvercle du régulateur A noter dans le permis de circulation, page 4: — marquage exigé sur l'élévateur indiquant la position de circulation — la fourche élévatrice et les héquilles d'appui doivent être assurées; avec lampe-	Feux arrières R - S	Catadioptro	28 <u>I (E)</u>			
hdic. direction clign. 4/ Schema 11 Av 1 (E) latér AR 2a (E) Avert. clign Lampes de travail 1/ séparée 1/cale d'arrêt: 310 x 150 x 210 REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = SL 30 *) Transmission: arrêt mécanique selon art. 20 al. 4, mécanique à expansion interne agissant sur la boîte automatique. Ne pas utiliser ce dispositif comme frein auxiliaire. Une inscription doit être placée près du levier de commande. **) Frein de service: selon l'art. 47 al. 2 lettre c, un frein sur 2 roues est admis. Pour améliorer la décélération il y a un frein sur 4 roues, dont la roue arrière de droite peut être libérée sur demande au moyen d'une soupape à main, lorsque le véhicule circule à vide, vu la forte charge pesant sur cette roue. +) Vitesse maxi: 22 km/h à 2400 t/min au moteur Plombage : 1 sur butée de plein-gaz, 1 sur couvercle du régulateur A noter dans le permis de circulation, page 4: - marquage exigé sur l'élévateur indiquant la position de circulation - la fourche élévatrice et les béquilles d'appui doivent être assurées; avec lampe-	Feux stop R - S	I (E) Feux de re	oul		Places ass. : Total	1 (1 avant)
hdic. direction clign. 4/ Schema 11 Av 1 (E) latér AR 2a (E) Avert. clign Lampes de travail 1/ séparée 1/cale d'arrêt: 310 x 150 x 210 REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = SL 30 *) Transmission: arrêt mécanique selon art. 20 al. 4, mécanique à expansion interne agissant sur la boîte automatique. Ne pas utiliser ce dispositif comme frein auxiliaire. Une inscription doit être placée près du levier de commande. **) Frein de service: selon l'art. 47 al. 2 lettre c, un frein sur 2 roues est admis. Pour améliorer la décélération il y a un frein sur 4 roues, dont la roue arrière de droite peut être libérée sur demande au moyen d'une soupape à main, lorsque le véhicule circule à vide, vu la forte charge pesant sur cette roue. +) Vitesse maxi: 22 km/h à 2400 t/min au moteur Plombage : 1 sur butée de plein-gaz, 1 sur couvercle du régulateur A noter dans le permis de circulation, page 4: - marquage exigé sur l'élévateur indiquant la position de circulation - la fourche élévatrice et les béquilles d'appui doivent être assurées; avec lampe-				CONTRACTOR OF	Poids à vide 56	Carburant D
hdic. direction clign. 4/ Schema 11 Av 1 (E) latér AR 2a (E) Avert. clign Lampes de travail 1/ séparée 1/cale d'arrêt: 310 x 150 x 210 REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = SL 30 *) Transmission: arrêt mécanique selon art. 20 al. 4, mécanique à expansion interne agissant sur la boîte automatique. Ne pas utiliser ce dispositif comme frein auxiliaire. Une inscription doit être placée près du levier de commande. **) Frein de service: selon l'art. 47 al. 2 lettre c, un frein sur 2 roues est admis. Pour améliorer la décélération il y a un frein sur 4 roues, dont la roue arrière de droite peut être libérée sur demande au moyen d'une soupape à main, lorsque le véhicule circule à vide, vu la forte charge pesant sur cette roue. +) Vitesse maxi: 22 km/h à 2400 t/min au moteur Plombage : 1 sur butée de plein-gaz, 1 sur couvercle du régulateur A noter dans le permis de circulation, page 4: - marquage exigé sur l'élévateur indiquant la position de circulation - la fourche élévatrice et les béquilles d'appui doivent être assurées; avec lampe-	Rétroviseurl/à gau	iche+1/à droite indi	c. vitesse <u>COMP</u>	ote-h.	Charge utile30	00 Cylindree 2482,81 cm3
Avert. clign	Indic. direction clign.	4/schéma II			Poids total 86	70 Poide do
<pre>Nemarques, Modification et conditions: No de châssis du vhc.homologué = SL 30 *) Transmission: arrêt mécanique selon art. 20 al. 4, mécanique à expansion interne agissant sur la boîte automatique. Ne pas utiliser ce dispositif comme frein auxiliaire. Une inscription doit être placée près du levier de commande. **) Frein de service: selon l'art. 47 al. 2 lettre c, un frein sur 2 roues est admis. Pour améliorer la décélération il y a un frein sur 4 roues, dont la roue arrière de droite peut être libérée sur demande au moyen d'une soupape à main, lorsque le véhicule circule à vide, vu la forte charge pesant sur cette roue. +) Vitesse maxi: 22 km/h à 2400 t/min au moteur Plombage : l sur butée de plein-gaz, l sur couvercle du régulateur A noter dans le permis de circulation, page 4: - marquage exigé sur l'élévateur indiquant la position de circulation - la fourche élévatrice et les béquilles d'appui doivent être assurées; avec lampe-</pre>	AV 1 (E)	latérAR	2a (E)			l'ensemble
REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = SL 30 *) Transmission: arrêt mécanique selon art. 20 al. 4, mécanique à expansion interne agissant sur la boîte automatique. Ne pas utiliser ce dispositif comme frein auxiliaire. Une inscription doit être placée près du levier de commande. **) Frein de service: selon l'art. 47 al. 2 lettre c, un frein sur 2 roues est admis. Pour améliorer la décélération il y a un frein sur 4 roues, dont la roue arrière de droite peut être libérée sur demande au moyen d'une soupape à main, lorsque le véhicule circule à vide, vu la forte charge pesant sur cette roue. +) Vitesse maxi: 22 km/h à 2400 t/min au moteur Plombage : l sur butée de plein-gaz, l sur couvercle du régulateur A noter dans le permis de circulation, page 4: - marquage exigé sur l'élévateur indiquant la position de circulation - la fourche élévatrice et les béquilles d'appui doivent être assurées; avec lampe-	Avert. clign.	Lampes de t	ravail 1/ Sépar	ee		
*) Transmission: arrêt mécanique selon art. 20 al. 4, mécanique à expansion interne agissant sur la boîte automatique. Ne pas utiliser ce dispositif comme frein auxiliaire. Une inscription doit être placée près du levier de commande. **) Frein de service: selon l'art. 47 al. 2 lettre c, un frein sur 2 roues est admis. Pour améliorer la décélération il y a un frein sur 4 roues, dont la roue arrière de droite peut être libérée sur demande au moyen d'une soupape à main, lorsque le véhicule circule à vide, vu la forte charge pesant sur cette roue. +) Vitesse maxi: 22 km/h à 2400 t/min au moteur Plombage : l sur butée de plein-gaz, l sur couvercle du régulateur A noter dans le permis de circulation, page 4: - marquage exigé sur l'élévateur indiquant la position de circulation - la fourche élévatrice et les béquilles d'appui doivent être assurées; avec lampe-	l/cale d'arrêt:	310 x 150 x 210		ļ		i

Fiche d'homologation no

Genre du véhicule

Marque

EQUIPEMENT `	Equipement électrique 12	v	INDICATIONS POUR	LE PERMIS DE CIRCULATION			
Feux de routeCl	Equipement électrique 12 R (E) Avertisseur optique			Chariot à moteur			
Feux de croisement <u>Cl</u>	R (E) Feux de position	A (E)		BAUMANN SL 30			
Foux de gabarit	Feux de brouillard	_		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
	trique (1-ton) Niv. sonor		Homologation no CH	4125 01			
Essuie-glace	Lave-glace		Forme de la carr.	poste arec			
Feux arrières R - S	Sl (E) Catadioptres	I (E)		élévateur latéral			
	Sl (E) Feux de recul			1 (1 avant)			
Eclair, plaque contr. 1/2	<u>a gauche séparé</u> Plaque forme	haute/colongue	Poids à vide	5670 Carburant D			
Rétroviscur <u>1/à gau</u> c	che+1/à droite** Indic. vitesse	compte-h.	Chausa utila	3000 CV 12.65 Cylindrée2482.81cm ³			
Indic. direction clign. 4/disposition II							
· ·	latér. – AR 2a	(E)	Poids total	BO / U Poids de l'ensemble _ =			
Avert, clign.	- Lampes de travail 1/	séparé					
l/cale d'arrêt :	310 x 150 x 210						
REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = SL 30-1304							
*) Frein d'arrêt: avec inscription "Ne doit pas être utilisé comme frein d'arrêt".							
**) Rétroviseur de droite doit être monté selon art. 25, al. 2 OCE.							
Compensateur de gauche.	freinage automatique por	ır la roue A	R de droite et	les roues AV + AR de			
Plambage. I gur butée de plain gag til gur bettien de mémbet.							

- Plombage: l sur butée de plein-gaz + l sur boîtier du régulateur.
- La marque sur l'élévateur indiquant la position de marche est faite par l'importateur.
- A noter dans le permis de circulation, page 4:
 marquage jaune/noir à l'avant et à l'arrière du véhicule,
- la lampe-témoin pour la fourche élévatrice ne doit pas brûler lors de circulation sur route.
- le signal lumineux pour les béquilles ne doit pas brûler lors de circulation sur route,
- le lest de compensation pour la roue AR de droite doit être de 390 kg
- répartition du poids à vide: à droite 660 kg, à gauche 2600 kg.

Berne, 17.4. / 24.4.72